PARC NATUREL REGIONAL DES LANDES DE GASCOGNE
COMITE SYNDICAL **Séance du 22 septembre 2021**
A BELIN-BELIET (33) **Délibération n°94**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux-mille-vingt et un, le mercredi 22 septembre à 18h00, le Comité syndical s'est réuni à BELIN-BÉLIET (33) conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent.**
Date de la convocation : 14 septembre 2021

Étaient Présents : M. DEDIEU Vincent portant pouvoirs de Mme LARRUE Marie et de M. MARTINEZ Manuel, M. BACHÉ Alain, M. DUFAY Michel, M. SORE Serge portant pouvoirs de M. LAGRAVE Renaud et de Mme WEBER Sophie, M. GLEYZE Jean-Luc, Mme PIQUEMAL Sophie portant pouvoir de M. GILLÉ Hervé, M. COUTIERE Dominique portant pouvoir de M. CARRERE Paul, Mme VALIORGUE Magali, Mme BREQUE Claudie, Mme LONGUET Anne-Sophie, M. BOUFFIN Yann, M. FORET Thierry, M. LASSALLE Jean-Claude, M. SARTRE Philippe, M. TULARS Bernard, M. BLANC -SIMON Jean Luc, M. DECLERCQ Cyrille, Mme DESMOULIN Karine portant pouvoirs de M. DELUGA François et de M. PAIN Cédric, M. DUNOGUES Yves, M. ICHARD Vincent, Mme MARIE Lucie, Mme MESPLES Olga, Mme TAPIN Maylis, M. LANUSSE Denis, Mme LE YONDRE Nathalie, Mme ARDOUIN Aimée.

Absents excusés (pouvoirs) :M. LAGRAVE Renaud ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, Mme WEBER Sophie ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, M. GILLÉ Hervé ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, Mme LARRUE Marie ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. CARRERE Paul ayant donné pouvoir à M. COUTIERE Dominique, M. DELUGA François ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine, M. MARTINEZ Manuel ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, M. PAIN Cédric ayant donné pouvoir à Mme DESMOULIN Karine. Absents : M. BAUDE Vital (excusé), M. TAUZIN Arnaud (excusé) M. PAPADATO Patrick (excusé), M. SAINTORENS Denis (excusé), Mme TOSTAIN Emmanuelle (excusée), M. DURRIEU Michel.

VIE INSTITUTIONNELLE :
Désignations à la Commission d'Appel d'Offres

En raison du renouvellement du Collège des Communes, du Collège des Conseillers Régionaux et Départementaux et du Président,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical unanime procède à la désignation des membres de la Commission d'Appel d'offres :

En application de l'article L.1414-2 du CGCT, la Commission d'Appel d'Offres se compose de l'autorité exécutive ou son représentant, et, de 5 membres titulaires – 5 membres suppléants.
Président (ou son représentant) : M. DEDIEU Vincent

Membres titulaires :	***Membres suppléants :***
- M. BACHÉ Alain - M. DUNOGUES Yves - Mme PIQUEMAL Sophie - M. SORE Serge - Mme VALIORGUE Magali	- Mme ARDOUIN Aimée - Mme DESMOULIN Karine - M. FORET Thierry - Mme LE YONDRE Nathalie - M. SARTRE Philippe

Fait pour valoir ce que de droit,
à Belin-Béliet, le 23 septembre 2021

Vincent DEDIEU
Président du Syndicat Mixte

Accusé de réception en préfecture
033-253301402-20210922-94-2021-DE
Date de télétransmission : 23/09/2021
Date de réception préfecture : 23/09/2021